

PROCES-VERBAL du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 29 mars 2011

L'an deux mille onze, le mardi 29 mars, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 18 février 2011, se sont réunis en séance ordinaire et publique à Douains, sous la présidence de M. Gérard VOLPATTI, Président.

Il procède à l'appel nominal des délégués et constate la présence des **délégués titulaires** suivants :

Michel MÉNARD, Joseph PLACIER, Maurice LEVACHER, Michel CITHER, Jocelyne RIDARD, Guillaume GRIMM, Joseph RENARD, Nicole NUYENS, Daniel BOISARD, Jacques POUCHIN, Pascal JOLLY, Véronique SIPMA, Claude LANDAIS, Louis-Joseph HENRY, Didier HERBEAUX, Gilbert NOEL, François MARIN-RICCI, André TURC, Marc VANCAEYZEELE, Yves ROCHETTE, Mauricette PERLY, Lucien TESQUET, Jean BONNAFOUS, Pascal LEHONGRE, Jean-Jacques CHOLET, Christian LE DENMAT, Céline MIRAUX, Jean-Pierre METAYER, Pierre ROUGEOT, Jack COQUENTIN, Gérard VOLPATTI, Cécile CARON, Martial CHEVALLIER, Jean-Yves HILLION, Marcel BENY, Moïse LEVASSEUR, Philippe NGUYEN THANH, Jean-Luc PIEDNOIR, Jean-Claude MARY, Guillaume GUIBET, Lysianne ELIE-PARQUET, Claude ANSEAUME.

Délégués suppléants votants / pouvoirs :

Geneviève CAROF, Geneviève de SONNEVILLE, Jacky SABOURIN, Thierry CALVET, Hélène DUMUR, Christian LEFEVRE, Philippe SAMSON, Jacqueline POTEL, Gilbert BERNARDIN, Dominique BROSSEAU, Gérard NININ, Eric PICHOU, Jean-Luc DELETRE, Alain JOURDREN, Bernard PATIN, Anne GRANIER.

Délégués suppléants non votants :

Isabelle BESSAC, Daniel BRETON, Olivier BRUERE, Alain PLEGE, Pascal DUGUAY, Frédérique DAIGREMONT, Henri BERGAMI, Henri VENTROUX, Claudie ASMONTI, Daniel GABANOU, Claude WOLFF, Michèle DUCARDONNET, Pascal POISSON, Xavier AGUSTI.

Délégués titulaires absents/excusés :

Nicole DELATRE, Michel DUVAL, Jean-Michel de MONICAULT, Alain GUENEAU, Fernando ALVES, Pierre DURO, Marie-Josèphe LIGIER, Jean-François GAFFIOT, Jean-Louis PAUL, Claude BRICOUT, Michel MARCHAND, Patrick HEITZ, Pieternella COLOMBE, Dominique LE LOUEDEC, Jean-Michel MAUREILLE, Jean-Marie PALAIS, Jean-Luc LECOMTE, Christian BIDOT.

Délégués suppléants absents/excusés :

Sébastien VALLENGELIER, Bernard GUILLOIS, Chantal SIMONETTI, Armelle DEWULF, Luc HEBERT, Jean BARBIER, François LAMY, Pierre LANCESTREMERE, Vincent COURTOIS, Olivier JOLY, Philippe DESPRES, Didier COURTAT, Yves DERA EVE, Claire LEMPERNESSE, Liliane HENRY, Michel VERGNOL, Serge CHAYE, Frédérique FAULQUE de JONQUIERES, Isabelle MACE, Michel BRICOUT, Jean JOUAULT, Jean-Luc MAUBLANC, Marie BONNANS, Christelle JONOT, Isabelle DUPONQ, Maryse AVICE, Mohamed Ali ADRAOUI, Hélène SEGURA, Christian ROUSSEAU, Marc WEIPPERT.

M. Gérard VOLPATTI constate que le quorum est atteint

M. Michel CITHER (délégué titulaire de la commune de Bueil) est désigné Secrétaire de séance

Les rapports non présentés lors de la séance du 28 mars, sont examinés et soumis au vote des délégués.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 05 / 03 / 2011

Rapport d'activités 2010 et perspectives 2011 du service Aménagement, Habitat et Ruralité

Ce rapport est présenté par MM. Jean-Luc PIEDNOIR, Vice-Président en charge de l'Equilibre social de l'habitat, Guillaume GUIBET, Vice-Président en charge du Renouvellement urbain et Yves ROCHETTE, Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire et du Développement économique et Jean-Claude MARY, Vice-Président en charge du Développement durable.

S'agissant de la caserne Fieschi, M. VOLPATTI précise que le devenir de ce site sera évoqué lors d'un prochain Conseil Communautaire.

S'agissant de la charte paysagère, il rappelle qu'elle s'inscrit dans le SCOT et que la CAPE sera vigilante quant à son application.

Enfin, s'agissant du projet de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie, il informe l'assemblée que la CAPE a été sollicitée par deux bureaux d'études, mandatés par RFF. La mise en place d'un débat public est prévu à partir de l'été 2011.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2010 et les perspectives 2011 du service Habitat et Aménagement.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 24 / 03 / 2011

Compte administratif 2010 du budget de la caserne Fieschi

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2010 du budget annexe de la caserne Fieschi ;
- D'approuver le bilan global de l'exercice 2010 :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES		1 255 860 €	1 029 775.31 €	1 255 860 €	0.00 €	0 €
DEPENSES		1 255 860 €	1 029 775.31 €	1 255 860 €	1 026 675.31 €	0 €
BALANCE	Excédent		- €			
	Besoin de financement				1 026 675.31 €	- €
	Besoin TOTAL de financement				1 026 675.31 €	

- D'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2010 du budget annexe de la caserne Fieschi, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent			
Besoin de financement	1 026 675.31 €	0.00 €	1 026 675.31 €

Ce budget présente un besoin de financement puisque son équilibre ne sera assuré que lors de la vente des terrains aménagés.

Ces résultats seront repris au budget primitif 2011.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 45 / 03 / 2011

Budget primitif 2011 du budget de la caserne Fieschi

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2010 du budget annexe de l'Assainissement ;
- D'approuver le bilan global de l'exercice 2010 :

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		Restes à réaliser
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	
RECETTES	4 007 359 €	3 631 015.00 €	9 614 789 €	3 540 125.63 €	2 700 620 €
DEPENSES	4 007 359 €	1 412 393.80 €	9 614 789 €	4 932 903.22 €	2 011 060 €
BALANCE					
Excédent		2 218 621.20 €			689 560.00 €
Besoin de financement				1 392 777.59 €	
Déficit TOTAL de financement				703 217.59 €	

- D'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2010 du budget annexe Assainissement, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
EXPLOITATION			
Excédent	2 218 621.20 €	-703 217.59 €	1 515 403.61 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent			
Besoin de financement	703 217.59 €	703 217.59 €	0.00 €

L'excédent de 1 515 403.61 € sera repris au budget primitif 2011.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 28 / 03 / 2011

Autorisations de programmes – révisions / créations / annulation

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver la révision des autorisations de programmes suivantes :

- ✓ **n° 200706 ANRU**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2007	168 940 €
2008	196 664 €
2009	40 000 €
2010	418 581 €
2011	10 000 €
2012	681 075 €
2013	2 296 141 €
TOTAL	3 811 401 €

- ✓ **n° 200707 SCOT**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2007	183 497 €
2008	30 000 €
2009	44 700 €
2010	54 000 €
2011	16 949 €
TOTAL	329 146 €

✓ **n° 201002 Bibliothèque à Saint-Marcel**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2010	109 869 €
2011	800 000 €
2012	405 731 €
TOTAL	1 315 600 €

– D'approuver la création des autorisations de programmes suivantes :

n° 201101 Plan Climat Energie

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2011	129 700 €
2012	129 700 €
TOTAL	259 400 €

✓ **n° 201102 OPAH**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2011	44 000 €
2012	44 000 €
2013	44 000 €
TOTAL	132 000 €

– D'approuver l'annulation de l'autorisation de programme suivante :

✓ **n° 201007 Photographie thermique des habitations**

Cette autorisation de programme est annulée.

★★★★★

Rapport 04 / 03 / 2011

Rapport d'activités 2010 et perspectives 2011 du service Tourisme

Ce rapport est présenté par M. BENY.

Le projet de la Maison du Tourisme sera débattu prochainement, lors d'une commission Tourisme, dès que les derniers éléments chiffrés du Conseil Général et de la Région, seront connus.

En réponse à M. LANDAIS, M. VOLPATTI précise que les différents financeurs de cette opération seront le Comité Départemental du Tourisme, la Région Haute-Normandie, la Région Ile de France et la CAPE.

Un groupement d'intérêt Public (GIP) sera constitué afin de gérer la Maison du Tourisme.

Une demande a été faite pour l'obtention d'une agence postale ainsi qu'un distributeur de billets.

M. BOISARD suggère que l'on privilégie l'achat à la location de l'immeuble.

M. VOLPATTI rappelle que cet investissement n'est pas envisageable et que le loyer (environ 1 400 €) sera de toute façon, divisé entre les différentes parties adhérentes au GIP.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à la majorité (1 voix Contre et 1 abstention)

- d'approuver le rapport d'activités 2010 et les perspectives 2011 du service Tourisme.

★★★★★

Rapport 07 / 03 / 2011

Rapport d'activités 2010 et perspectives 2011 du service des Sports

Ce rapport est présenté par M. HILLION.

M. POUCHIN aurait souhaité une économie supplémentaire sur le sport de haut niveau. Il reconnaît cependant la bonne qualité des installations sportives.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à la majorité (1 voix Contre et 5 abstentions)

- d'approuver le rapport d'activités 2010 et les perspectives 2011 du service des Sports.

★★★★★

Rapport 08 / 03 / 2011

Rapport d'activités 2010 et perspectives 2011 du service Environnement

Ce rapport est présenté par M. VANCAEYZEELE.

M. NGUYEN THANH sollicite un ajustement du règlement de collecte, évoque le non-ramassage des sapins en fin d'année et souhaite que la CAPE développe les aménagements de points d'apport volontaire enterrés.

M. PIEDNOIR considère que cela favorise les dépôts sauvages.

M. LANDAIS précise que le pouvoir de police exercé par le maire ne permet pas de régler l'ensemble de ces problèmes ; la moitié des plaintes demeurant sans suites.

M. PATIN propose que soit étendue la période de collecte des déchets verts de mi-mars à mi-décembre au lieu de fin-mars à fin-décembre.

M VOLPATTI souligne que cela engendrera un coût supplémentaire pour la CAPE, sachant que certains camions risquent de tourner « à vide », comme cela se passait auparavant.

Il rappelle, par ailleurs, que les communes, sollicitent fréquemment leur service technique pour veiller à la salubrité de leur voirie.

Il conclut en confirmant qu'une demande de prestations supplémentaires sur la zone de Vernon supposerait une augmentation du taux de TEOM de ladite zone.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à la majorité (4 voix Contre)

- d'approuver le rapport d'activités 2010 et les perspectives 2011 du service Environnement.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 35 / 03 / 2011

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2011

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (4 abstentions)

- d'approuver les taux de TEOM suivants, pour l'année 2011 :

TAUX DE TEOM 2011

Zones	Communes concernées	Bases prévisionnelles 2011	TAUX			PRODUIT ATTENDU
			2010	2011	Augmentation	
1	Vernon	20 511 852	14.18	14.18	0%	2 908 581 €
2	Bueil, Gasny, Giverny, Ménilles, Pacy-sur-Eure, Saint-Aquilin de Pacy, Sainte Geneviève les Gasny et Saint-Marcel	11 737 652	13.26	13.26	0%	1 556 413 €
3	Les autres commune de la CAPE	10 473 798	11.52	11.52	0%	1 206 582 €
PRODUIT TOTAL TEOM 2011						5 671 575 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 09 / 03 / 2011

Rapport d'activités 2010 et perspectives 2011 du service Politique de la Ville

Ce rapport est présenté par Mme PERLY.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2010 et les perspectives 2011 du service Politique de la Ville.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 10 / 03 / 2011

Rapport d'activités 2010 et perspectives 2011 du service Enfance et Jeunesse

Ce rapport est présenté par Mme MIRAUX.

Mme SIPMA regrette que le centre ados de Gasny ait été rattaché à l'ALSH des 3/12 ans, au détriment d'Oxy'jeunes. Elle reproche l'absence de programme adapté et un manque d'informations auprès des parents.

M. JOLLY confirme la crainte et l'inquiétude des parents face à ce nouveau fonctionnement.

M VOLPATTI confirme que des activités propres à la section ados sont prévues et propose de communiquer plus largement sur cette structure.

M. NGUYEN THANH regrette la fermeture de l'ALSH des Boutardes en août.

M. GUIBET sollicite des investissements supplémentaires afin de répondre, selon lui, à la demande importante de places en section petite enfance.

Suite à sa demande, M. POUCHIN obtiendra des informations sur le fonctionnement de la section ados de Pacy-sur-Eure.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à la majorité (9 voix Contre et 2 abstentions)

- d'approuver le rapport d'activités 2010 et les perspectives 2011 du service Enfance et Jeunesse.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 11 / 03 / 2011

Rapport d'activités 2010 et perspectives 2011 du réseau des bibliothèques

Ce rapport est présenté par Mme CARON.

En réponse à Mme SIPMA, il est précisé que la mise en place du RFID (Radio Frequency Identification) permettra une restructuration des équipes actuelles, tout en revalorisant leur travail. M. VOLPATTI précise qu'aucune suppression de postes n'est envisagée.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à la majorité (1 voix Contre)

- d'approuver le rapport d'activités 2010 et les perspectives 2011 du réseau des bibliothèques.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 12 / 03 / 2011

Rapport d'activités 2010 et perspectives 2011 du Conservatoire à rayonnement intercommunal

Ce rapport est présenté par M. JOLLY.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2010 et les perspectives 2011 du Conservatoire à rayonnement intercommunal.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 13 / 03 / 2011

Rapport d'activités 2010 et perspectives 2011 de l'espace Philippe Auguste

Ce rapport est présenté par M. JOLLY.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2010 et les perspectives 2011 de l'espace Philippe Auguste.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 14 / 03 / 2011

Rapport d'activités 2010 et perspectives 2011 du centre culturel Guy Gambu et de l'école de musique de Saint-Marcel

Ce rapport est présenté par M. JOLLY.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2010 et les perspectives 2011 du centre culturel Guy Gambu et de l'école de musique de Saint-Marcel.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 17 / 03 / 2011

Compte administratif 2010 du budget principal

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2010 du budget principal ;
- d'approuver le bilan global de l'exercice 2010 :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES		34 126 850 €	34 496 335.87 €	6 231 848 €	2 987 706.52 €	653 614 €
DEPENSES		34 126 850 €	30 406 076.95 €	6 231 848 €	3 943 679.22 €	1 048 386 €
BALANCE	Excédent		4 090 258.92 €			
	Besoin de financement				955 972.70 €	394 772.00 €
	BesoinTOTAL de financement				1 350 744.70 €	

- D'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2010 du budget principal, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	4 090 258.92 €	-1 350 744.70 €	2 739 514.22 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent			
Besoin de financement	1 350 744.70 €	1 350 744.70 €	0.00 €

L'excédent de fonctionnement de 2 739 514.22 € sera repris au budget primitif 2011.

★★★★★

Rapport 37 / 03 / 2011

Produits de taxes ménages supplémentaires

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

M. NGUYEN THANH considère que la capacité d'autofinancement actuelle de la CAPE et le recours à l'emprunt, permettraient d'éviter une taxation supplémentaire. En conséquence, il votera contre ce rapport.

M. CALVET soutient ces propos et informe qu'il votera également contre ce dossier.

M. GUIBET reproche le recours à un impôt supplémentaire alors que les perspectives sont plus optimistes que celles présentées en juin. Il demande également que les travaux de l'hôtel d'entreprises soient inscrits dans le budget annexe.

M. VOLPATTI précise que la nouvelle présentation en séance plénière, le 21 mars, n'avait pour but que d'affiner les chiffres et d'être totalement « transparent » quant à la gestion financière de la collectivité. Le budget 2011 a été finalisé grâce à des économies notoires et quelques recettes exceptionnelles. Cependant, une gestion prudente et rigoureuse s'impose afin de garantir les budgets à venir.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à la majorité (10 voix Contre et 3 abstentions)

- De voter un produit supplémentaire de taxes ménages de 350 000 €, qui implique l'application des taux suivants :
 - ✓ Taxe d'Habitation 7,33 %
 - ✓ Taxe sur le Foncier Bâti 0,46 %
 - ✓ Taxe sur le Foncier Non Bâti 2,98 %

★★★★★

Rapport 36 / 03 / 2011

Taux de Cotisation Foncière des Entreprises 2011

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- de fixer le taux de CFE à 22,06 % pour l'année 2011,
- de mettre en réserve l'augmentation de taux non utilisée, à 1,26%.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 38 / 03 / 2011

Budget primitif 2011

Ce rapport est présenté par M. CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à la majorité

- d'approuver le projet de budget primitif 2011 du budget principal qui s'équilibre en section de fonctionnement à 35 146 758 € et en section d'investissement à 11 296 048 €

La séance est levée à 21 h 50

Le Président,

Gérard VOLPATTI